



**CINQUIÈME RÉUNION DU GROUPE
DE SOUTIEN ET DE SUIVI SUR LA
SITUATION AU MALI**

**BAMA KO (*Centre international des Conférences*)
1^{er} JUILLET 2013**

CONCLUSIONS

CONCLUSIONS

1. Le Groupe de soutien et de suivi (GSS) sur la situation au Mali a tenu sa 5^{ème} réunion à Bamako, le 1^{er} juillet 2013, sous la coprésidence du Commissaire de l'Union africaine (UA) à la Paix et à la Sécurité, Ramtane Lamamra, du Secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des Opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, et du Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Kadré Désiré Ouédraogo.

2. La réunion, qui a été ouverte par S.E. Diounounda Traoré, Président par intérim de la République du Mali, a vu la participation: (i) du Mali, dont la délégation était conduite par le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Tieman Hubert Coulibaly, et comprenait le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Moussa Sinko Coulibaly, le Ministre de l'Économie et de l'Action humanitaire, Mamadou Namory Traoré, et le Ministre de la Sécurité intérieure et de la Protection civile, Tiefing Konaté; (ii) des représentants des pays de la région et d'autres États membres de l'UA, dont certains étaient représentés au niveau ministériel (Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Égypte, Mauritanie, Niger, Nigeria et Tchad); et (iii) des représentants des partenaires bilatéraux et multilatéraux. Le Haut Représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel, Pierre Buyoya, le Représentant spécial du Président de la Commission de la CEDEAO au Mali, Cheaka Touré, le Représentant spécial de l'Union européenne (UE) pour le Sahel, Michel Reveyrand, et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour le Mali, Albert Gerard Koenders, ont pris part à la réunion.

3. La réunion a été l'occasion pour les participants de passer en revue les développements intervenus au Mali depuis la dernière rencontre du GSS, le 19 avril 2013, y compris les mesures prises dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de route de la Transition, et d'interagir avec les autorités maliennes sur la voie à suivre.

4. Les participants ont relevé le symbolisme découlant de la tenue de leur réunion le jour même où a eu lieu la cérémonie de transfert d'autorité de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) à la Mission intégrée multidimensionnelle des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), conformément aux décisions et résolutions pertinentes de la CEDEAO, de l'UA et des Nations unies. À cet égard, ils ont salué la relève assurée par la MINUSMA et se sont engagés à apporter leur plein appui à la Mission, affirmant attendre avec intérêt la mise en œuvre volontariste du mandat qui lui a été confié. Ils ont félicité la direction et le personnel de la MISMA pour le travail accompli, malgré les défis financiers et logistiques considérables auxquels la Mission a été confrontée. Ils ont rendu hommage à ceux qui ont fait le sacrifice suprême au service de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Mali. Ils ont exprimé leur profonde gratitude aux pays contributeurs de troupes et de personnels de police, qu'il s'agisse d'États membres de la CEDEAO ou du Tchad, pour leur engagement, comme en témoigne l'accélération du déploiement de la MISMA en janvier 2013. Ils ont également exprimé leur profonde gratitude à la France pour son intervention diligente et son soutien à travers l'opération «Serval».

5. Les participants ont noté avec satisfaction la poursuite du rétablissement de l'autorité de l'État dans les régions septentrionales et le retour graduel à la normale, autant de développements qui permettront de créer des conditions propices au retour des réfugiés et des personnes déplacées internes (PDI). Ils ont réitéré leur gratitude à toutes les forces prenant part à la sécurisation et à la stabilisation de la partie nord du pays. À cet égard, les participants ont encouragé les autorités maliennes à accélérer le redéploiement de l'administration publique et à intensifier leurs efforts pour réhabiliter et rétablir les services publics de base. Ils ont, une fois de plus, appelé au renforcement de l'aide humanitaire à toutes les populations affectées, ainsi qu'à celui de la coordination entre tous les acteurs concernés. Ils ont demandé à l'Office des Nations unies pour la Coordination des Affaires humanitaires (OCHA) de fournir une mise à jour sur les efforts déployés à cette fin et à faire des recommandations sur les voies et moyens d'une efficacité accrue en ce domaine.

6. Les participants se sont félicités de la signature, à Ouagadougou, le 18 juin 2013, de l'Accord préliminaire à l'élection présidentielle et aux pourparlers de paix inclusifs au Mali entre le Gouvernement d'unité nationale de transition de la République du Mali, la «Coordination du Mouvement national pour la Libération de l'Azawad (MNLA)» et du «Haut Conseil pour l'Unité de l'Azawad (HCUA)». Ils ont pris note de l'adhésion ultérieure à l'Accord du «Mouvement arabe de l'Azawad (MAA)» et de la «Coordination des Mouvements et des Forces patriotiques de Résistance (CMFPR)». Ils ont exhorté toutes les Parties à respecter l'Accord, tant dans sa lettre que dans son esprit, et à assurer sa mise en œuvre diligente et intégrale. Ils ont aussi exhorté les Parties à coopérer sans réserve avec le Comité technique mixte de sécurité et le Comité de suivi et d'évaluation, et à résoudre tout différend qui pourrait surgir au cours du processus de mise en œuvre en ayant recours aux mécanismes prévus à cet effet. Les participants ont rendu un hommage bien mérité aux Présidents Blaise Compaoré et Goodluck Jonathan, respectivement Médiateur et Médiateur associé de la CEDEAO dans la crise malienne, ainsi qu'au Président Alassane Ouattara, Président en exercice de la CEDEAO, pour leurs efforts inlassables. Ils ont également relevé avec appréciation la contribution qui a été celle de l'UA, des Nations unies, de l'UE et des partenaires bilatéraux.

7. Les participants ont exprimé leur gratitude aux Nations unies, à l'UA et à la CEDEAO pour le déploiement, au nord du Mali, d'observateurs des droits de l'homme, et les ont encouragées à travailler étroitement ensemble, avec un accent particulier sur la protection des femmes et des enfants, dans le cadre du mandat de la MINUSMA. Ils ont souligné l'obligation du respect scrupuleux des droits de l'homme qui incombe à tous les acteurs concernés et leur détermination à assurer que les auteurs d'exactions répondent de leurs actes.

8. Les participants ont réaffirmé la nécessité de la poursuite du dialoguant tant au sein des communautés maliennes qu'entre elles, afin de parvenir à une paix durable. Ils ont encouragé les autorités maliennes et la Commission Dialogue et Réconciliation à imprimer une plus grande dynamique à l'action engagée à cet égard, y compris à travers la finalisation rapide du programme d'action de la Commission. Ils ont exhorté les partenaires internationaux à intensifier leur appui à ce processus.

9. S'agissant du processus électoral, les participants ont félicité les instances maliennes concernées pour les efforts entrepris jusqu'ici en vue d'assurer la bonne préparation de l'élection présidentielle, que le Gouvernement malien s'est engagé à organiser le 28 juillet 2013. Ils ont salué le soutien apporté par les partenaires internationaux aux efforts menés par les acteurs maliens.

10. Les participants ont encouragé les autorités maliennes, en étroite consultation avec les organes de gestion des élections, les partis politiques et d'autres parties prenantes, à continuer d'évaluer l'état de préparation du scrutin, en vue de faciliter une action efficace visant à résoudre les questions en suspens et à créer les meilleures conditions possibles, dans les circonstances actuelles, pour la tenue d'élections libres, régulières, transparentes, paisibles et crédibles dans le respect du calendrier annoncé, en vue de favoriser la conclusion réussie de la Transition et de jeter, de façon durable, les bases de la paix, de la sécurité et du développement au Mali. Ils ont exhorté tous les partis politiques à adhérer au code de conduite électoral et notamment de s'assurer que leurs partisans se comportent de façon responsable, d'accepter les résultats des urnes et de recourir exclusivement à des voies pacifiques et légales pour toute réclamation qu'ils pourraient avoir, et ce dans l'intérêt supérieur du Mali et de son peuple. Les participants ont demandé au Mécanisme conjoint de coordination (MCC), comprenant l'UA, la CEDEAO, les Nations unies et l'UE, d'œuvrer en étroite collaboration avec les autorités maliennes pour aider à la création de conditions favorables au bon déroulement du processus électoral. Ils ont appelé les partenaires internationaux à intensifier leur assistance, notamment à travers un concours financier pour combler le déficit – estimé à environ 25 millions de dollars – en vue de la tenue des élections, un appui logistique dans des domaines cruciaux, telle que la mobilisation de moyens aériens, le déploiement du plus grand nombre possible d'observateurs internationaux, dont l'action sur le terrain devra être étroitement coordonnée, ainsi qu'à travers un soutien aux observateurs nationaux.

11. Les participants ont noté avec appréciation les efforts en cours pour la formation et la restructuration des Forces de défense et de sécurité maliennes (FDSM), avec le soutien de la Mission de formation de l'UE (EUTM). Ils ont lancé un appel à tous ceux qui ont fait des annonces de contributions en appui aux FDSM, lors de la Conférence des donateurs tenue à Addis Abéba, le 29 janvier 2013, à honorer promptement leurs promesses. Ils ont demandé au Secrétariat des Nations unies de prendre toutes les mesures nécessaires aux fins, en consultation étroite avec les autorités maliennes, de faciliter l'utilisation rapide et efficiente des ressources déjà disponibles dans le cadre du Fonds d'affectation spécial pour la paix et la sécurité au Mali. Ils ont insisté sur la nécessité pour la communauté internationale d'aider le Mali à réhabiliter et à reconstruire ses services de sécurité et ses institutions judiciaires, dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'État de droit.

12. Les participants ont souligné que la relance et le développement économiques sont une composante essentielle des efforts de stabilisation au Mali. Ils ont souligné l'urgence que revêt la satisfaction des besoins fondamentaux de millions de Maliens et le démarrage, de façon coordonnée, des efforts de relance, qui seront cruciaux pour susciter et conserver l'adhésion du peuple malien. À cet égard, ils ont félicité l'UE et les autorités maliennes pour la tenue réussie, à Bruxelles, le 15 mai 2013, de la Conférence internationale des

donateurs «Ensemble pour le renouveau du Mali». Ils attendent avec intérêt, lors de leur prochaine réunion, une mise à jour par l'UE et le Mali sur le suivi de la Conférence.

13. Les participants ont souligné, une fois de plus, la nécessité de renforcer la coopération sécuritaire entre les pays de la région, ainsi que la coordination entre les organisations régionales concernées. Ils ont félicité l'UA pour les progrès réalisés dans ce domaine, en particulier avec la tenue à Abidjan, les 20 et 21 juin 2013, de la 2^{ème} réunion des chefs des services de renseignement et de sécurité des pays de la région sahélo-saharienne, dans le cadre du suivi des conclusions de la réunion ministérielle qui a eu lieu à Nouakchott, le 17 mars 2013, et se sont félicités des mesures envisagées pour assurer une coopération étroite avec la MINUSMA. Ils attendent avec intérêt la tenue de la 3^{ème} réunion des chefs des services de renseignement et de sécurité, prévue à Ndjamena, au Tchad, à la mi-septembre 2013, qui sera suivie par la 2^{ème} réunion ministérielle des pays de la région suivant le format de la rencontre de Nouakchott. Les participants ont souligné l'importance que revêt la poursuite de la coopération entre les pays du champ (Algérie, Mali, Mauritanie et Niger) dans la lutte contre le terrorisme et les réseaux criminels transnationaux, relevant, à cet égard, la réunion ministérielle qui a eu lieu à Alger, le 28 juin 2013, avec la participation de la Libye, du Nigéria et du Tchad.

14. Les participants ont favorablement accueilli le rapport du Secrétaire général sur une stratégie intégrée des Nations unies pour la région du Sahel, et ont encouragé son Envoyé spécial pour le Sahel, Romano Prodi, à poursuivre ses efforts. Ils forment l'espoir que des consultations étroites seront menées entre l'Envoyé spécial, le Haut Représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel et les institutions africaines compétentes, telles que l'Agence de mise en œuvre du NEPAD, la CEDEAO et la Banque africaine de développement, ainsi que d'autres parties prenantes, y compris la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et l'UE, sur la mise en œuvre de la Stratégie, notamment la tenue d'une Conférence internationale sur la sécurité et le développement au Sahel.

15. Les participants ont convenu de tenir la prochaine réunion du GSS dans un délai de trois mois. La date et le lieu de la réunion seront déterminés par voie de consultations entre les coprésidents et avec le Gouvernement malien.